



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/A-propos-du-service-social>

Réponses aux objections :

A propos du service social

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1977 - N° 752 - décembre 1977 -

Date de mise en ligne : mercredi 28 mai 2008

Date de parution : décembre 1977

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

PARMI les objections que l'on oppose à l'Economie Distributive, il en est une que nous devons réfuter : elle concerne le Service Social.

Après avoir constaté que le régime capitaliste devait céder la place à une nouvelle économie, nos interlocuteurs admettent volontiers (puisqu'il ne s'agit plus de produire, mais de distribuer) qu'un revenu social pour tous pourrait constituer la base d'un pouvoir d'achat généralisé.

Cependant, après avoir accepté ce principe, ils estiment qu'il serait difficile de faire fonctionner sa contre-partie : le Service Social obligatoire pour tous.

Nos contradicteurs craignent, en effet, que l'angoisse qui est à la base psychologique de nos comportements, ne l'emporte de beaucoup sur la raison, et le sentiment d'accomplir une action méritoire pour l'ensemble de la collectivité. Ils estiment surtout que peu de personnes accepteront d'effectuer un travail forcé sans en recevoir un bénéfice direct et personnel.

Ils craignent, de ce fait, que la production (même effectuée largement par les machines) et surtout la distribution, en soient perturbées. Enfin, ils nous demandent quelles sanctions seraient applicables à ceux qui refuseraient de travailler dans ces conditions.

Tout d'abord nous admettons volontiers que le terme « Service Social » peut choquer beaucoup de citoyens auxquels il rappellerait l'embrigadement de la caserne.

Puisqu'il ne s'agit que d'une formulation, précisons qu'il ne consistera, en réalité (et seulement pour tout citoyen ou citoyenne valide) qu'à fournir des « prestations professionnelles » selon des modalités tenant compte des capacités de chacun. Elles seront modulées dans le temps en fonction des désirs des intéressés et des besoins de la production et... des Services Sociaux ; (ce terme ne choque pourtant personne lorsqu'il s'agit des multiples professions hospitalières ou sociales) !

Certes le salariat, comme tous les autres revenus, sera supprimé. Cependant un revenu complémentaire permettra de compenser l'émulation et les dévouements.

Le Service Social n'aura pas à craindre l'exploitation de l'homme par l'homme, ou par l'Etat. On travaillera, en effet, dans des conditions économiques et sociales infiniment meilleures que celles dans lesquelles nous sommes contraints de « gagner notre vie » et celle des Nations.

L'autogestion sera la règle. Les gaspillages, les emplois inutiles ou superflus étant supprimés, la durée du travail sera limitée et, par ailleurs, pourra être effectuée « à la carte ».

Dans l'esprit de Jacques Duboin, le service social devrait être animé par l'amour-propre et l'esprit de solidarité dans une société socialiste dominée par un véritable humanisme. Il constituerait aussi une sorte de « volonté de puissance » pour ceux chez qui l'ambition de jouer un rôle responsable, ou les honneurs qui pourraient en découler, constitue un moteur d'action plus puissant que celui procuré par le profit.

Celui qui voudrait se dérober à l'obligation du travail effectuée dans ces conditions serait vraiment un être associatif. A ce titre, des sanctions pourraient légitimement être appliquées à ces refus non motivés, par exemple : suppression du Revenu Social et des avantages divers dont tout le monde bénéficierait gratuitement : logement, déplacements, etc... A la limite, cet associatif pourrait être déchu de ses droits civiques et civils, y compris familiaux. En tout état de cause, la femme au foyer ou chargée de maternité, sera considérée comme accomplissant, de ce fait, son service social.

Quant aux autres arguments qui nous seraient opposés sur ce sujet, il nous suffit de répondre avec Karl Marx : « Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence mais, au contraire, leur existence sociale qui détermine leur conscience ».

Ce sont les lois et règles du capitalisme qui ont déterminé la mentalité de nos concitoyens : ce sont elles qui les ont adaptés à ce régime devenu réactionnaire, économiquement et politiquement.

Lorsque les structures de l'Economie Distributive seront en place, la mentalité actuelle des hommes se modifiera. D'autant plus que, seule, une Economie Distributive est capable de créer une abondance de biens telle qu'elle supprimera les inégalités criantes et l'incertitude du lendemain, tares du salariat.